



**CCSEHDAA - Comité consultatif des services aux élèves ayant des besoins particuliers**

Première séance ordinaire du CCSEHDAA 2019-2020 de la CSDM

Mercredi le 9 octobre 2019 de 19 h 00 à 21 h 30

Salle Stratégie 2, centre administratif de la CSDM

ADOPTÉ

<b>Présents :</b>	Alberto, Delphine Beaulé, Pierre Bond, Catherine Bellenger-Heng Stéphanie Bergeron, Sébastien Côté Geneviève (prise de notes) Coulibaly, Kiléka De Grandpré, Jean	Denis, Amélie Etoundeng Fonga, Joelle Hamel, Virginie Laurencelle, Nathalie Léveillé, Claudine Plourde, Valérie Roby, Geneviève Thibault, Nathalie
<b>Absents :</b>	Chatenoud, Céline (absence non motivée) Delaroche, Dominique (absence motivée) Doiron, Lucille (absence motivée)	Jorg, Chantal (absence non motivée) Marchand, Karine (absence motivée)

N°	Point à l'ordre du jour	Règles d'assemblée	Document(s) déposé(s)	Décision, constat, suivis
1	<b>Mot de bienvenue et tour de table</b> M Laforest souhaite la bienvenue à tous et invite les parents à interrompre à tout moment s'ils ont des questions en rappelant que c'est un comité de parents avant tout.			
2	<b>Adoption de l'ordre du jour</b>	<b>L'ordre du jour est adopté. Proposé par Mme Roby secondé par Coulibaly</b>	CCSEHDAA_OdJ_20191009	
3	<b>Adoption du procès-verbal du 10 juin 2019</b>	<b>Le procès-verbal du</b>		

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Cadre de référence service de garde</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>o Document prêt qui sera présenté le 4 novembre aux techniciens en services de garde</li> <li>o Organigramme expliquant les différentes formes d'intervention pour les éducateurs envers les élèves</li> </ul> </li> <li>- <b>Continuum de services</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>o Plusieurs chantiers en même temps sur les différents continuums de services</li> </ul> </li> <li>- <b>Offre de service au secondaire</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>o Rapport a été déposé à la table d'échange</li> <li>o Rapport d'étape qui a été déposé au conseil des commissaires</li> <li>o 8 écoles secondaires seront ciblées pour développer l'offre de service</li> </ul> </li> <li>- <b>École Étincelle</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>o Délocalisation de l'école, car elle ne répond pas aux besoins des élèves à défis particuliers et non adéquats pour les déplacements sécuritaires dans les locaux de l'école. Pour une cohabitation harmonieuse, on doit envisager un déménagement de l'école. En fonction des prévisions des 5 prochaines années et des besoins particuliers des élèves. La possibilité qu'il y ait 2 écoles spécialisées pour le secteur primaire est également envisagé.</li> <li>o La CSDM rédige présentement une demande pour obtenir le financement pour procéder à une étude de faisabilité présentement. Cela prendra 5 à 7 ans à voir des changements après que l'étude soit déposée.</li> <li>o L'équipe de l'Étincelle est déçue de ne pas avoir été sollicitée avant qu'il y ait une résolution au conseil des commissaires. Le titre du document était mal habile, car laissait entendre que l'école déménageaient dans un avenir rapproché.</li> </ul> </li> <li>- <b>Sous-comité sur la Douance</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>o Conseil des commissaires à demander au CCSEHDAA de donner un avis.</li> <li>o Il va y avoir un comité des services éducatifs (regroupant les services à l'élève et les services pédagogiques) sur la douance</li> <li>o Suivi à la prochaine rencontre sur la formation d'un sous-comité douance au sein du CCSEHDAA, Geneviève Roby, Guylène Dhorme et Gérald Gauthier.</li> </ul> </li> </ul>	<p><b>10 juin 2019 est adopté avec les modifications proposées. Proposé par Mme Alberto et secondé par Mme Denis.</b></p>		
4	<p><b>Rôle et responsabilité du Comité</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fonction et pouvoir du comité</li> <li>- Fonction : Donner son avis à la Commission scolaire sur la politique de l'organisation des services éducatifs aux EHDAA</li> <li>- Donner son avis à la Direction générale sur l'affectation des ressources financières pour les services à ces élèves.</li> </ul>			

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Revamper la politique sur les élèves EHDAA sur le site de la CSDM. Il peut y avoir un décalage entre ce qui est inscrit dans la Loi sur l’instruction publique et la régie interne du document.</li> <li>- Travailler sur la reformulation des articles de la section 3 – fonctions et pouvoirs du comité.</li> </ul>			
5	<p><b>Élections</b></p> <p><b>5.1 Présidence</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Geneviève Roby et Stéphanie Bellenger-Heng proposent Delphine Alberto</li> <li>- Delphine Alberto a accepté.</li> </ul> <p><b>5.2 Vice-présidence</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nathalie Laurencelle propose Nathalie Thibault. Nathalie Thibault refuse.</li> <li>- Kiléka Coulibaly se propose et est acceptée à l’unanimité.</li> </ul> <p><b>5.3 Déléguée au Comité de parents</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Commissaire est délégué au comité de parents</li> </ul> <p><b>5.4 Déléguée au comité de transport</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-</li> </ul> <p><b>5.5 Déléguée au Comité de vigie sur la politique d’admission</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-</li> </ul> <p><b>5.6 Déléguée au Comité sur les services de garde</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Valérie Plourde se propose pour siéger sur le comité.</li> </ul> <p><b>5.7 Déléguée au Comité sur la stratégie pro-parents</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nathalie Laurencelle se propose pour la stratégie pro-parents.</li> </ul>			
6	<p><b>Proposition de calendrier pour 2019-2020 et visites d’écoles</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- École St-Ambroise (régulière avec points de services)</li> <li>- École La Visitation (régulière avec classe langage)</li> </ul> <p>Le calendrier est adopté à l’unanimité.</p>			
7	<p><b>Questions diverses</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Projet de loi 40, est-ce que le CCSEHDAA va déposer un avis ?</li> <li>- Transformation des commissions scolaires en centre de services, disparition du conseil des commissaires et remplacement par un conseil d’administration où siègerait 8 parents, 4 représentants du personnel, 4 membres de la communauté, aucune représentation des parents EHDAA.</li> </ul> <p>Le projet de loi sera envoyé à tout le monde.</p> <p>Le Comité de parents a créé un sous-comité sur la Loi 40.</p>			

8	<b>Période réservée au public</b> - Aucune question			
9	<b>Fermeture de la séance : à 20h45</b> Prochaine séance ordinaire proposée le jeudi 14 novembre 2019	proposée par Mme <b>Coulibaly, secondée</b> par Mme <b>Nathalie</b> <b>Thibault</b>		

Prise de notes : Geneviève Côté, analyste, Services à l'élève. Octobre 2019